



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

TIM/1997/6  
30 juillet 1997

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DU BOIS  
Cinquante-cinquième session

**ACTIVITES DE LA FAO ET D'AUTRES ORGANES SUBSIDIAIRES PRINCIPAUX  
DE LA CEE INTERESSANT LE COMITE DU BOIS**

(Point 6 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

La présente note décrit les activités d'autres organes subsidiaires principaux qui intéressent le Comité du bois.

L'annexe expose les activités de la FAO intéressant le Comité.

Le Comité est invité à tenir compte des informations ci-après lorsqu'il approuvera son programme de travail. Il voudra peut-être aussi examiner l'opportunité de développer sa coopération avec la FAO ou d'autres organes de la CEE.

## **Introduction**

1. Le présent document contient des renseignements sur les projets inscrits au programme de travail d'autres organes subsidiaires principaux de la Commission et qui ont un rapport avec les activités du Comité du bois. Le plan d'action de la CEE (voir document TIM/1997/5) demande que s'instituent une coopération et une coordination entre les organes subsidiaires principaux et les divisions du secrétariat en vue de favoriser les liaisons intersectorielles et les activités transsectorielles. L'intensification des activités intersectorielles contribue à élargir la portée de l'action de la CEE et à accroître son influence.

2. Les activités de la FAO intéressant le Comité sont exposées dans l'annexe. Les délégations qui souhaitent davantage de renseignements sur des sujets précis sont invitées à se mettre en rapport avec le secrétariat du Comité du bois, qui se fera un plaisir de leur communiquer le nom de la personne à contacter au siège de la FAO à Rome.

3. Le Comité souhaitera peut-être déterminer, à la lumière du présent document, s'il est nécessaire d'apporter des modifications à son programme de travail (qui sera examiné au titre du point 6 de l'ordre du jour provisoire) et s'il faut renforcer la coopération avec d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE.

## **Eléments du programme de travail de la CEE intéressant le Comité du bois**

### **Environnement**

#### **Application du Programme écologique pour l'Europe**

4. En octobre 1995, la Conférence de Sofia a approuvé le Programme écologique pour l'Europe (PEE) et invité le Comité des politiques de l'environnement à suivre ce processus et à faire rapport sur sa mise en oeuvre. Le Comité des politiques de l'environnement, agissant en coopération avec l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), évaluera l'application du PEE du point de vue de la politique générale. A cette fin, il sollicitera la collaboration d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE, notamment le Comité du bois. L'AEE participe à l'Analyse 2000.

#### **Promotion du programme Action 21 au niveau régional**

5. Toutes les activités du Comité des politiques de l'environnement visent à promouvoir l'application du programme Action 21 au niveau régional. La Commission du développement durable surveille à l'échelle mondiale la mise en oeuvre du suivi de la CNUED. A sa session extraordinaire de 1997, l'Assemblée générale a reconnu la nécessité de décentraliser l'application du programme Action 21 et de confier de plus grandes responsabilités aux commissions économiques régionales. Le Comité des politiques de l'environnement examinera à sa prochaine session des propositions concrètes sur le rôle qui lui incombe pour examiner et évaluer les progrès régionaux de la mise en oeuvre du programme Action 21, et établir les rapports voulus, en coopération avec le Bureau régional pour l'Europe du PNUE. La Section du bois participe à l'équipe spéciale interdivisions de la CEE pour le développement durable et contribuera aux activités de la CEE dans les domaines du bois et des forêts.

#### **Etudes de performance environnementale**

6. Le Comité des politiques de l'environnement examine la performance environnementale des pays de la CEE qui ne sont pas membres de l'OCDE par rapport aux objectifs qu'ils appliquent au plan interne et aux engagements qu'ils ont pris au niveau international dans ce domaine. Les études de performance environnementale servent aussi les objectifs du Programme écologique pour l'Europe et contribuent au suivi des progrès accomplis par les pays dans la mise en oeuvre du programme Action 21. La Section du bois donne des conseils à la Division de l'environnement sur les questions relatives aux forêts et au bois traitées dans ces études.

#### **Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance**

7. Le Programme international concerté pour l'évaluation et la surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts vise à collecter des données détaillées et comparables sur les changements survenant dans les forêts dans les conditions environnementales réelles (en particulier en présence de polluants atmosphériques ainsi que d'autres phénomènes perturbateurs) en vue de déterminer les relations cause-effet. Des enquêtes nationales et transnationales sont réalisées en coopération avec la Commission européenne par des méthodes harmonisées. Le programme de l'équipe spéciale a pour chef de file l'Allemagne et le Centre fédéral de recherche en foresterie et produits forestiers d'Hambourg. Ce programme UE/PIC fournira et analysera des données sur l'état des forêts pour l'Analyse 2000.

#### **Création d'une base de données sur l'environnement et diffusion des données**

8. La base de données sur l'environnement est en cours de transformation en un service international de données écologiques, qui comprendra un élément forêt et bois auquel la Section du bois entend contribuer.

#### **Analyse économique**

##### **Etude de l'évolution, des problèmes et des perspectives économiques dans la région de la CEE**

9. Selon le plan d'action de la CEE, l'Etude sur la situation économique de l'Europe sera encore plus axée sur l'analyse de l'évolution et des problèmes économiques des pays en transition et sur leurs relations économiques et financières avec les autres pays de la région de la CEE et avec le reste du monde. Ces orientations générales se traduiront par un nouveau mode de présentation de l'Etude qui paraîtra sous forme d'un volume annuel en trois fascicules. L'Etude sur la situation économique de l'Europe constitue un apport important au chapitre introductif sur la situation économique des pays de la région de la CEE de la Revue annuelle du marché des produits forestiers, qui permet à la Section du bois de fournir, à un coût minimal, une analyse macro-économique de haute qualité pour étayer l'analyse spécialisée dans la Revue annuelle.

#### **Commerce**

##### **Création de la capacité nécessaire pour améliorer les perspectives du financement du commerce et des investissements dans le secteur du bois de la Fédération de Russie**

10. La Division du commerce de la CEE a entrepris l'élaboration du projet de création de la capacité nécessaire pour améliorer les perspectives du financement du commerce et des investissements dans le secteur du bois de la Fédération de Russie. Ce projet vise à rendre les entreprises participantes mieux à même d'obtenir des fonds pour financer leurs échanges commerciaux et d'attirer des investissements. A long terme, le but est d'améliorer le rendement commercial du secteur du bois du pays en lui offrant certaines facilités commerciales, des fonds pour les exportations et des investissements en vue de son développement. La Section du bois donne des conseils au coordonnateur du projet sur les questions relatives au bois.

### Etablissements humains

#### **Développement des statistiques des établissements humains**

11. En collaboration avec la Conférence des statisticiens européens, le Comité des établissements humains développe et améliore les statistiques internationales des établissements humains qui sont publiées dans le *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord*. De concert avec la Conférence des statisticiens européens et Eurostat, le Comité formulera des recommandations concernant les recensements du logement en vue de mettre en oeuvre le programme CEE d'indicateurs du développement durable des établissements humains. Ce travail devrait permettre d'améliorer la qualité des données à la disposition de la Section du bois aux fins de l'analyse des tendances du logement, qui est le principal secteur d'utilisation des sciages et des panneaux.

**ANNEXE**

**ACTIVITES DE LA FAO INTERESSANT LE COMITE DU BOIS DE LA CEE**

**Gestion des forêts**

1. En jouant un rôle de catalyseur, le Département des forêts de la FAO a contribué, conformément à son mandat et à son ordre de priorité, à soutenir un certain nombre d'initiatives prises sur les plans international, régional et écorégional en ce qui concerne les critères et indicateurs relatifs à la gestion durable des forêts. Il s'agit notamment d'une collaboration avec les pays européens dans le cadre du Processus d'Helsinki (Processus paneuropéen), qui porte sur l'élaboration de critères et d'indicateurs aux fins de la gestion durable des forêts dans 37 pays d'Europe.

**Analyse des ressources forestières**

2. Depuis la mise au point et la publication des données concernant l'Analyse des ressources forestières mondiales de 1990 (Analyse 1990), les activités ont porté sur l'élaboration de stratégies et méthodes communes, admises sur le plan international, pour l'Analyse 2000, y compris des définitions et classifications communes, ainsi que sur la publication d'informations intérimaires dans le rapport sur l'état des forêts en 1997. La FAO collabore étroitement avec la Commission économique pour l'Europe à l'exécution de ce programme, au titre duquel la CEE, dans le cadre général du programme mondial, est chargée de rassembler, d'analyser et de diffuser les données des pays développés, notamment européens. L'Analyse 2000 portera essentiellement sur les deux moyens de recueillir des données, à savoir :

- l'analyse de données nationales fiables et disponibles (rassemblées pour les pays développés par le Bureau de liaison CEE/FAO à Genève, au moyen d'un questionnaire);
- une étude fondée sur un échantillon de données à haute résolution obtenues par satellite. La création de capacités nationales constitue une activité parallèle qui aura notamment pour effet de faciliter l'acquisition des données. Le programme de l'Analyse comprend la tenue et l'actualisation du système d'information sur les ressources forestières (FORIS) et l'établissement de directives, d'instruments informatisés et de définitions et classifications communes destinées à servir aux inventaires forestiers. Dans l'exécution de cette dernière tâche, la CEE joue un rôle de pointe. L'Analyse 2000 doit répondre aux exigences de la communauté internationale qui souhaite élargir les connaissances scientifiques et la base de données statistiques afin de mieux comprendre les fonctions écologiques, économiques, culturelles et sociales remplies par tous les types de forêts. Un financement extérieur complète le financement du programme assuré par le Programme ordinaire. Dans le cadre du programme de l'Analyse, la FAO a publié en 1997 son étude sur les forêts 134 intitulée "Estimating biomass and biomass change of tropical forests - a primer".

### Protection de la forêt

3. Les activités ont consisté en un appui direct accordé aux pays membres pour élaborer des stratégies intégrées contre les parasites dans le secteur forestier et pour lutter contre les parasites et les maladies dans les forêts naturelles et les plantations. En Europe, il s'agit d'une aide à la conception de stratégies intégrées de lutte contre un type de lymantride (*Lymantria monaca*) (nonne) en Lituanie, d'un appui à des activités analogues en Pologne et d'une assistance à la Bulgarie pour lutter contre un autre type (*Lymantria dispar*). Un atelier organisé en collaboration avec l'International Plant Genetic Resources Institute (IPGRI) a abouti à la publication conjointe d'une brochure intitulée "Guidelines for the Safe Movement of Pine Germplasm" élaborée au cours d'un atelier sur la question tenu en Tchécoslovaquie en 1996. Une aide a été accordée à la Turquie pour l'élaboration de stratégies modernes de lutte contre les incendies de forêt.

### Amélioration des ressources génétiques de la forêt et des arbres

4. Les activités dans ce domaine sont fondées sur la collaboration avec des instituts nationaux aux fins du rassemblement, de l'échange, de l'évaluation, de la préservation et de l'amélioration des ressources génétiques des essences présentant un intérêt social, économique et environnemental. Un des trois ateliers internationaux organisés sur les ressources génétiques de la forêt s'est tenu en 1995 en collaboration avec le réseau EUFORGEN coordonné par l'International Plant Genetic Resources Institute (IPGRI); il avait pour thème les ressources génétiques des forêts d'Europe. Cet atelier, qui a permis d'obtenir un premier lot d'informations sur les activités et priorités en matière de ressources génétiques de la forêt dans la région, peut éventuellement servir de modèle pour une étude analogue dans d'autres régions écologiques, conformément à ce qu'a demandé le Comité des forêts à sa treizième session (Rome, mars 1997). La FAO publie un bulletin intitulé *Forest Genetic Resources*. Ce bulletin et d'autres informations pertinentes ont récemment été mis sur Internet grâce à l'ouverture d'une page d'accueil de la FAO sur les ressources génétiques de la forêt. Un certain nombre de grands articles portant sur l'harmonisation de la préservation génétique et de l'exploitation des ressources forestières, ont été fournis ces dernières années par les instituts européens et des scientifiques. Le système d'information mondial de la FAO sur les ressources génétiques forestières (REFORGEN), qui est en cours de réalisation en étroite collaboration avec les instituts nationaux des pays membres et des organisations internationales, comprend des données sur les ressources génétiques de la plupart des pays d'Europe, qui sont fournies par les pays membres en réponse à un questionnaire sur les ressources génétiques de la forêt et complétées par d'autres sources. En collaboration avec des correspondants nationaux et internationaux (notamment le Centre DANIDA de semences forestières au Danemark), la FAO travaille actuellement à l'élaboration d'un guide pratique pour la préservation in situ des ressources génétiques de la forêt.

5. La Commission internationale du peuplier, créée en France il y a 50 ans, rassemble tous ceux qui participent à la culture et à l'exploitation des peupliers et des saules (gestionnaires, universitaires, chercheurs, industriels, conservationnistes, arboriculteurs, organisations gouvernementales et non gouvernementales, universités, instituts de recherche et secteur privé). Les pays d'Europe sont traditionnellement très bien représentés au sein de la Commission. Les deux dernières réunions de la Commission et de son comité exécutif se sont tenues en Europe (Turquie, 1994; Hongrie, 1996).

6. Le Groupe d'experts FAO des ressources génétiques de la forêt aide à passer en revue les activités menées dans ce domaine à l'échelle mondiale, y compris l'état de ces ressources en Europe et l'ordre de priorité des mesures à prendre. A cet égard, ce groupe rassemble et actualise régulièrement les listes régionales d'essences prioritaires en indiquant leurs principales utilisations et en fixant l'ordre de priorité correspondant pour l'étude, la collecte, la préservation, l'enrichissement et l'utilisation de leurs ressources génétiques. Il a tenu sa neuvième session à Rome en 1995.

#### **Etude sur les perspectives de la région de l'Asie du Sud-Est**

7. A sa seizième session, la Commission des forêts Asie/Pacifique a pris plusieurs mesures en vue d'intensifier ses activités entre les sessions et, partant, de renforcer son rôle. Elle a notamment approuvé une proposition de réaliser une étude des perspectives de la région; le rapport pertinent sera examiné à sa prochaine session, au début de 1998. Etant donné l'importance rapidement croissante de la région Asie-Pacifique dans la consommation et le commerce des produits forestiers et son rôle dans les services écologiques rendus par les forêts à l'échelle mondiale, les résultats de cette étude devraient revêtir de l'intérêt pour l'Europe. La Commission a également constitué un groupe spécial chargé de promouvoir la gestion durable des forêts et, en particulier, d'oeuvrer en vue de l'établissement d'un code régional de pratiques d'exploitation forestière.

#### **Exploitation écologiquement rationnelle**

##### **a) Le Code modèle FAO des pratiques d'exploitation forestière**

8. La FAO a récemment publié son code modèle en anglais, espagnol et français. L'objectif principal de ce texte est de favoriser les pratiques d'exploitation forestière propres à améliorer les normes d'utilisation et à réduire les atteintes à l'environnement, et à contribuer par là à la préservation des forêts par une utilisation modérée de leurs ressources. Les informations contenues dans le Code ont été rassemblées dans l'intention de mettre en évidence la large gamme de pratiques d'abattage écologiquement rationnelles à la disposition des forestiers. Les décideurs seront ainsi en mesure d'élaborer des codes de pratiques locaux, nationaux ou régionaux de nature à répondre au mieux aux besoins particuliers des organismes gouvernementaux, du secteur privé, des organisations non gouvernementales et d'autres entités.

**b) Monographies sur les travaux forestiers écologiquement rationnels**

9. La FAO collabore avec des organismes gouvernementaux, des entreprises privées et des institutions en vue de mettre à l'épreuve sur le terrain les techniques et systèmes d'exploitation forestière écologiquement rationnels présentés dans le Code modèle. Des efforts sont faits pour déterminer des systèmes ne nécessitant qu'un faible volume d'investissements dans les domaines de la formation et de la technologie. Des monographies sur les sujets ci-après ont été réalisées et sont en cours de publication :

- exploitation des forêts naturelles du Congo;
- exploitation forestière écologiquement rationnelle : mise à l'épreuve de l'applicabilité du Code modèle de la FAO en Amazonie (Brésil);
- réduction des effets de l'exploitation dans les forêts naturelles tropicales de l'Indonésie.

**c) FAO Forest Harvesting Bulletin**

10. Le FAO Forest Harvesting Bulletin donne des renseignements sur les programmes et activités de la FAO, signale les difficultés et problèmes nouveaux et, en particulier, les derniers progrès accomplis en vue de réduire les atteintes à l'environnement dues à l'exploitation forestière, d'améliorer l'utilisation du bois, de créer des emplois et des revenus, de prévenir les accidents du travail des ouvriers forestiers et de limiter les risques pour la santé que font courir les travaux forestiers. Ce bulletin est publié une fois par an.

**d) Séminaires et ateliers sur l'exploitation forestière**

11. Un séminaire international de formation à la recherche sur la limitation de l'exploitation du bois et la gestion des forêts naturelles s'est tenu entre le 29 juin et le 12 juillet en Bolivie; il était parrainé par le BOLFOR, le CIFOR, la FAO et les Etats-Unis. Un séminaire UIIRF/FAO sur l'exploitation des forêts himalayennes, portant en particulier sur les problèmes ergonomiques et socio-économiques, se tiendra en octobre 1997 au Bhoutan. Les actes des séminaires organisés sur les thèmes ci-après sont disponibles :

- économie et gestion des travaux forestiers, à l'intention des pays en transition vers l'économie de marché (Ort/Gmunden);
- codes de pratiques forestières, dans l'intérêt d'une exploitation écologiquement rationnelle des forêts (Feldafing, Allemagne);
- recherche sur les pratiques forestières écologiquement rationnelles en vue de préserver les forêts tropicales (Tampere, Finlande).



e) Techniques forestières inoffensives pour l'environnement

12. Le rapport du Séminaire FAO/CEE/OIT sur les routes forestières et le transport du bois écologiquement rationnels, organisé en Roumanie, est en préparation. Des initiatives ont été prises pour réaliser deux monographies, l'une sur les techniques de construction routière propres à réduire les effets sur les forêts, l'autre sur l'élaboration d'un manuel sur l'étude du tracé des routes forestières en terrain difficile et la réalisation d'un film sur les routes forestières (tracé et construction).

Analyse commerciale des produits forestiers

13. Bien que les activités menées dans le secteur commercial ne se rapportent guère à l'Europe, toutes les questions traitées ont un lien direct ou indirect avec cette région. Il en est ainsi par exemple de l'étude de questions de politique commerciale relatives aux forêts telles que les tendances en matière de restrictions commerciales, la certification et l'étiquetage comme moyens d'encourager la gestion durable des forêts, ainsi que les facteurs ayant une incidence sur l'évolution des flux commerciaux, à l'échelle régionale et mondiale. D'autre part, on s'intéresse de plus en plus aux relations entre commerce et environnement.

14. Deux rapports commerciaux ont été publiés au cours de la période considérée : l'un sur les obstacles au commerce des produits forestiers non ligneux, établi pour aider ceux qui sont engagés dans le commerce de ces produits; l'autre sur l'influence du Cycle d'Uruguay sur le commerce international des produits forestiers, comme apport à l'élaboration d'une politique commerciale pour les produits du bois. On continue par ailleurs à mettre l'accent sur la nécessité de recourir à la certification et à l'étiquetage pour encourager la gestion durable des forêts. La FAO suit ces diverses activités en fournissant conseils et assistance. Elle a établi une note d'information pour manifester son opposition aux formes unilatérales de restriction à l'importation telles qu'interdictions et boycotts, et une autre pour exposer la situation touchant la certification et donner son avis à ce sujet.

15. Les contacts et la coopération institués avec l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) se sont poursuivis aux réunions organisées au Japon en novembre 1996 et en Bolivie en mai 1997, auxquelles des informations ont été fournies sur les activités de la FAO et de la CEE/FAO.

Programme de commercialisation des produits forestiers

16. Le programme de commercialisation des produits forestiers, qui est mis en oeuvre en tant qu'élément subsidiaire du Programme ordinaire de la FAO, souligne l'importance de la commercialisation des produits forestiers pour assurer l'exploitation durable des ressources forestières et contribue à renforcer les pratiques de commercialisation de ces produits et les capacités institutionnelles nécessaires par une meilleure information et des moyens en ressources humaines.

17. Les questions concernant la commercialisation des produits forestiers faisaient l'objet de documents établis et présentés à plusieurs réunions internationales consacrées au développement des secteurs du bois et des produits forestiers non ligneux, notamment le 20ème Congrès mondial de l'UIIRF (Tampere, Finlande), la Conférence sur l'acclimatation, la production et l'utilisation de nouvelles cultures (Southampton, Royaume-Uni) et la conférence internationale de l'UIIRF organisée à l'intention des groupes de travail chargés de la commercialisation des produits forestiers (Tofino, Canada). Un document sur la commercialisation des produits de la forêt et de l'agro-sylviculture par les populations rurales a été établi et publié conjointement avec d'autres programmes pour sensibiliser les responsables du développement rural à l'importance de la commercialisation et aider à introduire l'élément marchand dans les activités menés au niveau local. Pour améliorer l'accès aux informations sur la commercialisation, on a élaboré et diffusé à titre d'essai un recueil de bases de données informatiques intéressant la commercialisation des produits forestiers et établi un plan de travail en vue de le mettre à jour, de le développer et de lui donner un format électronique. Diverses monographies sur les pratiques de commercialisation des produits forestiers ont été établies. Certaines de ces monographies et d'autres rapports ont servi de matériel de formation lors de deux ateliers sur le développement de la commercialisation des produits du sciage dans les pays en transition vers l'économie de marché, organisés sous les auspices du Comité du bois par la Hongrie et l'Estonie, en coopération respectivement avec le Ministère finlandais de l'agriculture et des forêts et du Département des forêts de la FAO. La documentation préparée pour ces ateliers comprenait aussi une étude des besoins de formation à la commercialisation dans l'industrie du sciage du nord-ouest de la Russie. A l'intention surtout des pays en transition, on a établi des directives pour le renforcement et la création de systèmes de vente aux enchères des grumes. Un appui technique a été fourni au programme pratique de la FAO, dont un projet PCT en Lettonie a permis d'aider à améliorer le classement des sciages résineux et les formes de contrat.

#### **Programme à moyen terme**

18. Plusieurs grandes tendances, à la fois de l'offre et de la demande, ont une influence croissante et des effets sensibles sur la commercialisation des produits forestiers. Le mouvement vers l'adoption de pratiques d'exploitation forestière durable, l'utilisation croissante de matières premières de plantation et de déchets influent sur la quantité et le type de bois et de produits forestiers non ligneux et, par conséquent, sur leur mode de commercialisation. La tendance à produire des produits à valeur ajoutée a pour effet de modifier radicalement les pratiques de commercialisation qui, d'abord relativement simples, gagnent aujourd'hui en complexité, à cause de la haute valeur des articles mis sur le marché. L'augmentation rapide de la population, l'urbanisation et l'évolution de la pyramide des âges accroissent et modifient la demande de produits forestiers et le mode d'approvisionnement exigé par les consommateurs. L'évolution en cours dans les pays en transition place leur industrie des produits forestiers dans une situation marchande totalement différente. La FAO va continuer, au moyen de son programme

de commercialisation des produits forestiers, à répondre aux besoins nouveaux en rendant les intéressés plus conscients de l'importance de la commercialisation, en améliorant l'accès aux informations pertinentes et en renforçant les capacités institutionnelles.

#### Etude sur l'offre mondiale de fibres

19. L'objectif général de cette étude est de dégager des données et prévisions fiables et d'analyser les sources des fibres industrielles. Elle visera notamment à rassembler les données d'inventaire disponibles les plus récentes, notamment sur les fibres récupérées et les fibres non ligneuses. Elle comprendra aussi des projections et une analyse de l'évolution de l'offre, fondées sur un examen détaillé des grands facteurs dont celle-ci dépend.

20. Les rapports d'inventaire et les autres documents concernant les principaux pays producteurs de fibres d'Amérique latine, de la région Asie-Pacifique et d'Afrique ont été passés en revue pour en tirer les données des inventaires forestiers. Des informations intéressantes l'Europe et la Sibérie ont également été étudiées; elles provenaient principalement d'un document intitulé *The Outlook for the European Forest Resources and Roundwood Supply 1995*, publié par la Commission économique pour l'Europe, et de l'étude sur les forêts russes entreprise par l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués. Les données pour l'Amérique du Nord sont en cours de rassemblement afin d'obtenir un tableau complet de la situation. La base de données contiendra des informations sur quelque 110 pays représentant une forte proportion de l'offre mondiale de bois ronds d'industrie. Des données pour d'autres pays y seront ajoutées selon la disponibilité des ressources.

21. On a également élaboré des méthodes de prévision de l'offre pour les principales sources de fibres industrielles : forêts naturelles et semi-naturelles, plantations industrielles, fibres récupérées et fibres non ligneuses. Ces prévisions ont pour but d'examiner le rythme de l'évolution des sources d'approvisionnement en fibres industrielles et les moments critiques auxquels de brusques changements risquent de se produire. Trois scénarios seront élaborés pour décrire différentes situations futures. Les résultats préliminaires serviront de contribution à la prochaine étude de la FAO sur les perspectives du secteur des forêts dans la région Asie-Pacifique.

22. L'étude sur l'offre mondiale de fibres aura pour principaux résultats :

- une base de données accessible en ligne par Internet, qui fournira des estimations pour les volumes de bois marchand provenant de forêts naturelles, semi-naturelles et de plantations;
- Un rapport statistique descriptif sur les données et trois scénarios pour l'offre de fibres fondés sur les facteurs jugés les plus importants;

- un document de travail exposant en détail les méthodes à suivre pour rassembler les données, combler les lacunes, confirmer la validité des données, établir les prévisions et les définitions, réaliser des enquêtes et dresser des listes de pays;
- une série d'autres documents de travail sur la gestion durable des forêts, l'amélioration de la productivité des plantations forestières industrielles, la modélisation de l'offre de fibres, les fibres récupérées et les fibres non ligneuses;
- un numéro d'*Unasylva* consacré au thème de l'offre mondiale de fibres.

### **Produits forestiers non ligneux**

#### **a) Rassemblement, analyse et diffusion de données techniques essentielles sur les produits forestiers non ligneux intéressant la CEE**

23. Des catégories particulières de produits forestiers non ligneux et les questions pertinentes concernant leur développement sont étudiées dans la série de publications sur les produits forestiers non ligneux. Neuf volumes ont été publiés à ce jour, sur les sujets suivants : arômes et parfums d'origine végétale; colorants et teintures naturels; noix comestibles; produits forestiers non ligneux pour assurer des revenus aux populations rurales et la durabilité des forêts; restrictions commerciales faisant obstacle au commerce international de produits forestiers non ligneux; acclimatation et commercialisation des produits forestiers non ligneux par des systèmes agrosylvicoles.

24. Conformément aux recommandations du Sommet mondial de l'alimentation (Rome, 1996), une attention particulière est accordée aux ressources forestières non ligneuses qui sont (ou peuvent être) utilisées comme aliments, additifs alimentaires ou à des fins médicinales. A cet égard, il est prévu de publier en 1997, dans la série sur les produits forestiers non ligneux, des volumes sur les palmiers tropicaux et les plantes médicinales. Des volumes sur la récolte des produits forestiers non ligneux et la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire (titres provisoires) sont actuellement à l'étude ou en cours d'élaboration.

25. Un numéro qui intéresse particulièrement la CEE est celui sur les produits forestiers non ligneux provenant des résineux, dont les épreuves sont en cours de correction. Il présente les nombreux et importants produits non ligneux qui sont tirés des forêts de résineux et cite beaucoup d'exemples européens.

#### **b) Evaluation de la contribution socio-économique des produits forestiers non ligneux dans les pays de la CEE**

26. Des statistiques complètes sur la production et le commerce des produits forestiers non ligneux sont indispensables pour évaluer avec exactitude leur véritable contribution socio-économique au développement durable. Elles faciliteront l'élaboration (et l'acceptation par les concepteurs des

politiques et les grands décideurs) de mesures propres à rendre plus équitable l'accès aux ressources forestières non ligneuses et à assurer une juste répartition des avantages tirés de ces ressources. Bien que la FAO ait déjà rassemblé une grande masse de données sur le rôle socio-économique de nombreux produits forestiers non ligneux, la base d'information est encore loin d'être complète ou d'avoir une portée mondiale.

27. A l'aide des réponses à un questionnaire utilisé pour repérer tous les organismes, sociétés et particuliers qui participent d'une manière ou d'une autre à la promotion et au développement des produits forestiers non ligneux et qui pourraient disposer de données socio-économiques sur ces produits, on a entrepris d'élaborer une base de données pour stocker et en extraire des données sur les organisations, organismes et sociétés, la localisation et le type des produits qui font l'objet de leurs activités, la contribution socio-économique des produits forestiers non ligneux, et les graves lacunes thématiques ou géographiques. Un répertoire des organisations s'occupant des produits (y compris celles des pays de la CEE) sera publié dans la série pertinente et sera également disponible sur Internet en 1998.

c) Extension des réseaux sur les activités de développement des produits forestiers non ligneux dans les pays de la CEE

28. Pour étendre les réseaux, on dispose d'un bulletin annuel, intitulé "Non-Wood News", qui est composé de communications libres et met en contact plus de 1 400 particuliers et organisations à l'échelle mondiale (un tiers des références provenant des pays de la CEE). Les numéros récents de ce bulletin sont disponibles sur Internet (<http://www.fao.org/waicent/faoinfo/forestry/nwnews>).

29. Pour mieux faire connaître les produits forestiers non ligneux et renforcer la collaboration nationale au niveau régional, la sous-division de la FAO pour l'utilisation des produits ligneux et non ligneux a organisé trois consultations d'experts régionales : pour la région Asie-Pacifique, à Bangkok en 1991; pour les pays d'Afrique anglophones, à Arusha (Tanzanie) en 1993; pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, à Santiago-du-Chili en 1994. Ont également été organisées deux consultations d'experts à l'échelle mondiale, l'une sur les dimensions sociales, économiques et culturelles des produits forestiers non ligneux, à Bangkok en 1994, et l'autre, de caractère interrégional, sur les produits forestiers non ligneux, à Yogyakarta (Indonésie) en 1995. En 1997, la sous-division précitée de la FAO devait participer à l'organisation de deux ateliers, l'un sur les plantes médicinales, culinaires et aromatiques au Proche-Orient, au Caire du 19 au 21 mai, et l'autre, une consultation d'experts sur les produits non ligneux des forêts boréales, en Finlande du 29 septembre au 2 octobre. En outre, les préparatifs ont commencé pour la tenue d'une consultation d'experts sur les produits non ligneux des forêts d'Amérique du Nord, qui se déroulera dans le cadre de la réunion de la Commission forestière pour l'Amérique du Nord, à l'automne 1998.

30. L'hétérogénéité des produits forestiers non ligneux et la multitude de leurs utilisations finales exigent un engagement pluridisciplinaire et des efforts coordonnés. Diverses activités ont récemment été entreprises en

collaboration avec d'autres organismes et ONG, qui portent sur des aspects particuliers des produits forestiers non ligneux : ONUDI (transformation), ICRAF (acclimatation), Gifts of Health (ONG du Royaume-Uni s'occupant de plantes médicinales).

### **Bois énergie**

31. Dans le cadre du programme WETT (Wood Energy Today for Tomorrow), les responsables du programme du bois énergie ont établi un document technique en deux parties :

PARTIE A : Analyse du rôle du bois énergie en Europe et dans les pays de l'OCDE. Il s'agit d'une analyse quantitative et qualitative de l'utilisation du bois pour la production d'énergie dans les pays de la région. En gros, on peut dire que, dans tous les groupes examinés, 30 à 50 % du bois extrait des forêts sont finalement utilisés à des fins énergétiques. Toutefois, un faible volume seulement de ce bois est tiré directement des forêts. Une grosse quantité de combustibles ligneux provient en effet d'autres sources : sous-produits de l'industrie forestière, lessives de l'industrie de la pâte et du papier et bois récupéré. Cette étude montre aussi clairement que si l'énergie tirée du bois ne représente que quelque 3 % de l'approvisionnement total en énergie primaire pour les 15 pays de l'UE, dans des pays tels que la Suède et la Finlande cette part dépasse 16 %.

PARTIE B : Examen général des données disponibles sur le bois énergie en Europe et dans les pays de l'OCDE. Cette partie contient un aperçu d'ensemble et une comparaison des données disponibles sur l'énergie tirée du bois puisées à cinq grandes sources internationales, la FAO, la CEE, Eurostat, l'AIE et le Lawrence Berkeley Laboratory. Les principaux résultats des analyses effectuées sont répartis dans huit tableaux par organisation analysée (soit 40 tableaux au total) afin de faciliter la comparaison mutuelle des données disponibles pour 42 pays regroupés comme suit : Union européenne, pays de l'OCDE autres qu'européens et pays d'Europe non membres de l'UE. Ce qui ressort clairement de cette étude est qu'il existe d'énormes différences entre les données statistiques fournies par ces organisations. On observe en outre que celles-ci utilisent une grande variété de définitions, d'unités et de coefficients de conversion. C'est pourquoi on a été amené à entreprendre l'établissement d'une terminologie unifiée du bois énergie, tâche à laquelle le programme de l'énergie tirée du bois participe avec d'autres organes intéressés (Comité du bois de la CEE, AEI, Eurostat) ainsi que de nombreuses et importantes organisations régionales.

### **Exploitation forestière sur les terres sèches et désertification**

32. Le Département des forêts suit et appuie les efforts déployés en Europe méridionale pour établir l'annexe européenne de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. L'Espagne et le Portugal favorisent ces efforts aux niveaux régional et mondial. La Division des ressources forestières a participé, en lui accordant son soutien, à la Conférence régionale sur la désertification dans la partie nord de la région méditerranéenne, organisée en Espagne en juin 1995. Elle a également soutenu la réunion organisée par le Portugal en juin 1996, en coopération avec deux

pays africains (Cap-Vert et Sénégal), à l'appui du programme de travail du Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts (élément I.4 : Ecosystèmes fragiles touchés par la sécheresse et la désertification), qui porte sur la question de la régénération des écosystèmes forestiers dégradés. Cette réunion, qui s'est tenue en coopération avec la FAO, a rassemblé 124 délégués représentant 58 pays, y compris d'Europe. Un des groupes de travail a étudié l'Europe méridionale et formulé un certain nombre de recommandations consacrées aux méthodes nationales appliquées pour lutter contre la désertification et mettre en valeur les terres sèches dans cette région et à la coopération technique internationale. Ce groupe s'est également intéressé au rôle économique des formations végétales en Europe méridionale.

#### Activités de Silva Mediterranea

33. Après la seizième session du Comité pour les questions forestières méditerranéennes, tenue à Larnaca (Chypre), on a réaffirmé son rôle d'organe spécialisé dans les questions forestières méditerranéennes rassemblant tous les pays riverains de la Méditerranée. Les activités se sont poursuivies dans le cadre des réseaux de recherche concertée, mais il faut absolument susciter plus d'intérêt pour les travaux et les méthodes concertées qui ont la faveur du Comité. A la dernière session du Comité des forêts, des opinions diverses ont été exprimées sur l'avenir du Comité. Au cours de la période considérée, les principales activités du Comité des questions forestières méditerranéennes ont été les suivantes :

- publication, avec l'appui de la Turquie, à savoir sa Direction des recherches sur l'amélioration des arbres forestiers et des semences, avec laquelle un contrat a été conclu, d'un répertoire des sources des semences des résineux méditerranéens pour la production des semences à utiliser dans le cadre des programmes de reboisement;
- appui au rassemblement de données et à la création d'une base de données sur les incendies de forêt et les activités de formation dans la région, par l'exécution d'un projet soutenu par un fonds spécial français;
- appui au processus de planification du secteur forestier par la création d'un fonds spécial financé par l'Italie (appui à la préservation, à la gestion et à la mise en valeur durables des forêts dans certains pays méditerranéens);
- appui et participation au premier forum international sur la gestion des feux de forêt, organisé conjointement par l'Union européenne et les Ministères français de l'agriculture et de l'intérieur, en juin 1997, à Marseille.

34. Au sein du secrétariat du Comité, la FAO a participé à la première assemblée générale de l'Association internationale forêts méditerranéennes (AIFM), après avoir étudié avec sa direction actuelle les secteurs de coopération potentielle dans le cadre de ses grands projets immédiats, notamment : i) la promotion de programmes de coopération décentralisés;

ii) la participation et la contribution de l'Association actives au onzième Congrès mondial de la foresterie; iii) la préparation d'un congrès méditerranéen de la foresterie; iv) la création d'un réseau international d'échange d'informations, comprenant notamment l'utilisation d'Internet.

#### Aménagement des bassins versants et développement durable des zones de montagne

35. Agissant en tant que responsable de l'exécution des tâches prévues au chapitre 13 du programme de développement durable des zones de montagne, la FAO a donné son appui et participé aux activités ci-après concernant l'Europe et présentant un certain intérêt pour le Comité du bois.

36. La première Consultation européenne intergouvernementale sur le développement durable des zones de montagne s'est déroulée à Aviemore (Ecosse) du 23 au 26 avril 1996. Douze délégations nationales et plusieurs délégations d'observateurs y ont participé. La Consultation a jeté les bases d'un programme européen de coopération pour les zones de montagne, qui devait être mis au point à la session suivante, à Trente.

37. La deuxième Consultation a eu lieu à Trente (Italie) du 7 au 11 octobre 1996. Y ont participé des délégations de 21 pays, y compris la CE, et d'une douzaine d'organisations présentes à titre d'observateurs. Cette réunion a abouti à l'élaboration d'un document intitulé "Vers le développement durable des zones de montagne en Europe", qui tient compte des résultats des deux consultations intergouvernementales ainsi que de ceux de la Conférence européenne des ONG sur le développement durable des zones de montagne qui s'était tenue à Toulouse en juillet :

- i) la Conférence européenne des ONG sur le développement durable des zones de montagne, organisée à Toulouse du 4 au 7 juillet 1996, avec la participation de 24 pays d'Europe, faisait partie intégrante du processus européen de suivi du chapitre 13; elle a permis d'établir d'importants apports au document final de la Consultation européenne intergouvernementale sur le développement durable des zones de montagne;
- ii) la dix-neuvième session du Groupe de travail européen de la gestion des bassins versants montagneux, qui s'est déroulée du 1er au 5 juillet 1996 à Lillehammer (Norvège) et a été considérée comme un succès, a réuni 64 délégués et observateurs de 14 pays membres de la Commission européenne des forêts et de 11 pays extérieurs à l'Europe. Ses principales recommandations sont notamment les suivantes :
  - poursuivre et achever l'exécution du mandat du Groupe de travail;
  - continuer à participer au suivi de la résolution 4 de la Conférence ministérielle de Strasbourg sur la protection des forêts en Europe;



- s'intéresser davantage à la sylviculture et à la gestion durable des forêts des zones de montagne, sans négliger les aspects écologiques et sociaux du problème;
- étudier la régénération des terres dégradées des zones de montagne, et notamment ses aspects techniques, écologiques et sociaux, ainsi que les incidences des incendies de forêt sur la dégradation des sols des bassins versants;
- établir des indicateurs pour la gestion durable des forêts des zones de montagne, y compris pour la préservation de la diversité biologique;
- assurer le suivi et prendre de nouvelles dispositions concernant l'exécution des tâches prévues au chapitre 13 de la CNUED.

-----